



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHÂTEAU DE VERSAILLES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 septembre 2021

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ACADÉMIE DE PARIS ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU, DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES

Christophe Kerrero, recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris et Catherine Pégard, présidente de l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, ont signé une convention-cadre de partenariat le mardi 21 septembre 2021.

L'académie de Paris est engagée dans la mise en œuvre d'actions partenariales avec les institutions culturelles, en lien avec la DRAC Île-de-France et les collectivités territoriales, pour permettre l'accès à la culture à ses 315 000 élèves.

De son côté, l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles participe activement à la conception d'actions d'éducation, de formation et de recherche dans des domaines variés.

Ce partenariat, conclu dans le cadre de la politique interministérielle en faveur de l'éducation artistique et culturelle « Réussir le 100% EAC », repose sur quatre axes de développement majeurs :

- **DÉVELOPPEMENT DE LA FRÉQUENTATION DU PUBLIC SCOLAIRE**, en particulier celui des écoles et des établissements relevant de l'éducation prioritaire, de dispositifs inclusifs et de la voie professionnelle. Dans le cadre de ce partenariat, le public scolaire est accueilli au château de Versailles dans des conditions privilégiées, tous les lundis, jour de fermeture habituel du musée.
- **DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** dans divers domaines (patrimoine, sciences, arts plastiques, musique, théâtre, métiers de l'hôtellerie et de la restauration, formation professionnelle, métiers d'art), en lien avec la riche programmation artistique et culturelle du château de Versailles.
- **DÉVELOPPEMENT D'OUTILS ET DE SERVICES CULTURELS NUMÉRIQUES**, visant à permettre à l'ensemble des élèves d'accéder au patrimoine et de mettre à leur portée et à celle des professeurs différentes ressources culturelles, documentaires et pédagogiques : visio-conférences à distance, contenus pédagogiques disponibles sur le site Internet du château de Versailles...

- **DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS DE FORMATION** en faveur des professeurs pour une exploitation optimale des contenus mis à disposition par le château de Versailles, une présentation des offres et des conditions de visite.

À travers ce partenariat, l'académie de Paris et l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles s'engagent en faveur de la connaissance du patrimoine et de l'histoire pour tous les élèves et leurs professeurs. Cette connaissance participe à la transmission des valeurs humanistes et de notions héritées des Lumières, tout en permettant une ouverture sur la création contemporaine.

Le partenariat, conclu pour une durée de trois ans, sera suivi activement par un comité de pilotage dont le recteur de l'académie de Paris et la présidente de l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles sont membres de droit.

Le château de Versailles a accueilli en 2020 plus de 240 000 élèves. Une offre spécifique est développée tout au long de l'année sous forme de visites guidées, de journées événementielles, de projets d'éducation artistique et culturelle ou de contenus créés pour les jeunes et pour leurs enseignants, afin qu'ils puissent découvrir le Château, son histoire, les personnages et les thématiques qui y sont liées.

Contacts presse

Château de Versailles

presse@chateauversailles.fr

Violaine Solari : 01 30 83 75 21

Château de Versailles

Place d'Armes

78000 Versailles

Académie de Paris

communication.sorbonne@ac-paris.fr

Chrystelle Molina : 01 40 46 20 26

Marie Ramout : 01 40 46 22 25

Rectorat de l'académie de Paris

47 rue des Écoles

75005 Paris